

**Décision portant nomination du directeur comptable et financier intérimaire
de la Caisse d'allocations familiales de la Guyane**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article R. 122-4 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu L'absence de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de la Guyane ;

DECIDE

- Article 1 : Madame Annie SAINTE ROSE FANCHINE, née le 27/09/1961 à TROIS-RIVIERES (971), est nommée en tant qu'intérimaire dans les fonctions de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de la Guyane.
- Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1^{er} février 2019, jusqu'à la prise de fonction du directeur comptable et financier.
- Article 3 : Le directeur comptable et financier national et le directeur de la Caisse d'allocations familiales de la Guyane sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris, le **22 JAN. 2019**



Vincent Mazauric



32 avenue de la Sibelle
75685 Paris cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52
Fax : 01 45 65 57 24